



NEWSLETTER

RASSEMBLER · PARTAGER · TRANSMETTRE



VŒUX 2026 : AGIR, TÉMOIGNER, TRANSMETTRE

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année 2026, je tiens à vous adresser, au nom de l'Association des Anciens Élèves et Amis du Lycée EREA Toulouse-Lautrec, nos vœux les plus chaleureux. C'est pour moi une vraie joie de le faire, et de vous souhaiter à chacune et chacun, ainsi qu'à vos proches, le meilleur pour l'année qui s'ouvre.

Oui, notre association est désormais bien ancrée.

Oui, nous avons pleinement pris conscience de nos responsabilités et de notre nécessité d'exister.

L'aventure du lycée Toulouse-Lautrec, forte de 45 années, est aussi la nôtre. Notre choix est clair : faire vivre cette histoire au-delà de notre présence dans l'établissement. Nos parcours, nos vies, s'inscrivent dans cette continuité. Et chacun d'entre nous y est concerné.



C'est pourquoi nous devons continuer à partager nos expériences : celles vécues au sein du lycée, et celles construites après. Elles comptent pour tous ceux qui s'intéressent à la scolarité, à la formation et à l'avenir des jeunes. Nous avons beaucoup à transmettre, sur la période scolaire comme sur "l'après". Nous ouvrons des voies, notamment vers l'enseignement supérieur, dont l'accès s'est considérablement développé au fil des années.



Visitez notre site Internet :
www.aeatl-asso.fr



Mais nos trajectoires racontent aussi des moments difficiles, parfois de véritables épreuves. Et c'est précisément en témoignant de notre capacité à surmonter les obstacles, à prendre la parole, à nous affirmer, que nous apportons une force précieuse. À l'image de l'intervention de **Hesret ADAK** devant les élèves en fin de scolarité, lors de la rencontre organisée par le Proviseur et les parents d'élèves le 1er décembre 2025.

Nos actions, individuelles comme collectives, méritent d'être davantage connues. Je pense, par exemple, à **Handigrafik**, présenté par **Marie-Antoinette Vicaire** et **Frédéric Néro**, anciens élèves, lors de notre assemblée du 12 décembre dernier.

Nous devons aussi nous appuyer sur toutes les compétences qui nous rassemblent : comme celles de **Johann Porché**, professeur d'histoire et ancien élève, qui va nous aider à écrire l'histoire de l'établissement. Nous reviendrons très prochainement sur cette initiative essentielle pour notre association.

Je souhaite également rendre hommage à **Marika Lefki**, ancienne élève, qui vient de nous quitter. En diffusant l'article collectif que nous avons rédigé ensemble pour la revue Rhizome, « Du dialogue des expériences à un savoir réflexif conscientisé », je veux qu'elle continue à vivre et à nous inspirer. Nous reviendrons sur son parcours. Je pense très fort à elle...

Regardons les faits en face, pour agir ensemble et faire vivre, pleinement et intensément, cette communauté du Lycée Toulouse-Lautrec. C'est ce que je nous souhaite de meilleur pour 2026. Merci à Monsieur le Proviseur, cher Jean-François Gesbert, à la direction et à l'ensemble des personnels de l'établissement.

Merci aux PEP 92.

Merci au Lion's Club.

Merci à toutes et à tous.

Philippe Aubert,
Président de l'AEATL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AEATL – 11 FÉVRIER 2026 (VISIOCONFÉRENCE)

Dans la continuité de la soirée du 12 décembre 2025 à l'EREA – durant laquelle nous vous avons présenté les actions de notre première saison, mais surtout partagé un moment festif de retrouvailles, ainsi que l'association Handigrafik et la thèse de Johann Porché sur l'histoire du plateau de Garches – nous organisons une assemblée générale en visioconférence.

Cette réunion sera l'occasion de vous présenter les rapports moral et financier, puis de procéder à l'élection du conseil d'administration.



Mercredi 11 février à 18h30

Merci de compléter ce formulaire afin de confirmer votre présence :

👉 <https://membres.aeatl-asso.fr/assemblee-generale-du-11-fevrier-2026/>

Pour les personnes à jour de leur cotisation, vous pouvez voter pour le nouveau conseil d'administration via ce formulaire :

👉 <https://membres.aeatl-asso.fr/votes-assemblee-generale-2026/>

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025



L'association a été officiellement déclarée à la Préfecture des Hauts-de-Seine le **21 février 2024**.

Sur la période allant du **21 février 2024 au 31 septembre 2025**, et au **15 novembre 2025**, les éléments suivants peuvent être relevés :

- Le groupe Facebook « Amis de l'Association des Anciens Élèves de l'EREA Toulouse-Lautrec » compte **324 membres**.
- L'intranet de l'association est actuellement utilisé par **230 membres**, répartis comme suit :
 - **15** membres du bureau
 - **18** anciens élèves adhérents
 - **1** membre du personnel administratif
 - **12** membres du corps enseignant
 - **4** membres de familles d'anciens
 - **3** amis de l'association
 - **179** invités n'ayant pas, à ce jour, renouvelé leur adhésion

- La base de données de contacts de l'association comprend **1 864 contacts**, dont :
 - **272** adresses e-mail
 - **107** adresses postales
 - **56** parcours scolaires liés à Toulouse-Lautrec
 - **43** parcours scolaires liés à Jean Monnet
 - **15** CV
- À ce jour, le réseau LinkedIn de l'association rassemble **946 contacts**, parmi lesquels :
 - **314** personnes ayant étudié à Toulouse-Lautrec
 - **157** personnes ayant travaillé à l'EREA
 - **369** membres de missions handicap
 - **32** personnes travaillant dans des entreprises inclusives
 - **18** personnes en charge des questions de handicap dans une université ou une grande école

RAPPORT FINANCIER 2024-2025

L'association a été déclarée à la Préfecture des Hauts-de-Seine le **21 février 2024**. Le présent rapport couvre la période du **21 février 2024 au 31 septembre 2025**.

Recettes	Dépenses
L'association a enregistré 101 adhérents : • 14 adhérents « affiliés » à 5 €, soit 70 € • 87 adhérents « membres » à 10 €, soit 870 € • 26 dons effectués par des adhérents, pour un montant total de 450 € L'association a également bénéficié de dons/soutiens financiers : • 500 € versés par le Lions Club, pour le financement de LinkedIn • 1 182 € versés par IBM, pour le financement du site internet ➡ Le total des recettes du premier exercice s'élève ainsi à 3 072 €.	Durant la même période, les dépenses engagées sont les suivantes : • Assurance : 237 € • Logiciel de gestion : 1 022 € • Gestion du site internet : 600 € • Développement du site internet : 1 000 € • Soirée des anciens : 170 € • Communication : 120 € ➡ Le total des dépenses du premier exercice s'élève donc à 3 149 €.
Résultat	
Le résultat net de l'exercice est de -70 €. Ce différentiel a été absorbé grâce au soutien financier d'IBM.	

À noter

- La dépense liée au **logiciel de gestion** couvre également le **prochain exercice**.
- Le **développement du site internet** constitue un **investissement** réalisé dès ce premier exercice.
- L'association peut d'ores et déjà compter sur un **soutien comparable d'IBM** pour la suite.